

Convocation à l'assemblée générale annuelle de votre caisse Desjardins des Technologies de l'information



5 avril 2021

19 heures

**Le lien pour assister à l'assemblée est disponible à l'adresse
suivante : www.desjardins.com/caisse-technologies-information**

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus, l'assemblée générale annuelle de votre caisse se tiendra exclusivement à distance. Cette formule implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets pendant la diffusion de l'assemblée, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. À noter que la votation s'effectuera à même votre session sécurisée Accès D.

En tant que membre, vous pourrez pendant la diffusion de l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2020;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu;
- voter pour élire les membres du conseil d'administration.



Élections

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse dont :

2 pour le Groupe A : Shawinigan.

1 pour le Groupe B : La Tuque

2 pour le Groupe C : Technologies de l'information

Veillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 12 février à 16 heures

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Audrey Bergeron	Groupe B
Denis Hudon	Groupe B
Marina Pavlovic Rivas	Groupe C

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-technologies-information ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel et la revue annuelle 2020 sont aussi disponibles

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.